

TOURNOI REGIONAL

E.S. ORMES TENNIS DE TABLE

DIMANCHE 16 JUIN 2024

Article 1 : Le tournoi se déroulera selon les règlements de la F.F.T.T. en vigueur, le 16 Juin 2024, au complexe des Plantes (salles SEIGNEURET et DOTREMONT), Chemin des Plantes, 45140 Ormes, sur 20 tables.

Le tournoi débutera 9h00.

L'ouverture de la salle est à 8h00.

Article 2 : Les juges Arbitres, François FOUCHET (JA3) et Patrick WOLFARTH (JA2), seront les seuls qualifiés pour trancher tous les cas litigieux non prévus dans le présent règlement.

Le responsable de l'organisation est Antoine BICHAREL (Président de l'ES Ormes Tennis de Table).

Article 3 : Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses de la région Centre-Val de Loire licenciés à la F.F.T.T. Les joueurs devront être en mesure de présenter leur licence aux juges arbitres et de pouvoir prouver qu'ils sont en conformité avec la réglementation relative au certificat médical.

Les joueurs devront avoir une raquette homologuée I.T.T.F. et une balle.

L'ES Ormes TT ne fournit pas les balles.

Il est interdit de coller à l'intérieur du gymnase.

Les classements et nombres de points seront ceux de la deuxième phase 2023-2024.

Article 4 : L'ES Ormes TT décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident pouvant se produire pendant le tournoi.

Article 5 : Le tournoi est réparti en tableaux.

TABLEAU	CATEGORIE	NOMBRE D'INSCRITS MAXIMUM	POINTAGE	DEBUT	COUT
A	de 900 PTS à 1599 PTS	48	8h30	9h00	8 €
B	Jusqu'à 899 PTS	48	8h30	9h00	8 €
C	Jeunes (jusqu'à J4 et limité à 799 PTS)	48	11h00	11h30	8 €
D	Jusqu'à 1399 PTS	48	11h30	12h00	8 €
E	Toutes Catégories Dames	48	12h30	13h00	8 €
F	Toutes Catégories	48	13h00	13h30	10 €
G	Handicap	48	14h00	14h30	8 €
H	Doubles (< 2800 PTS)	32 paires	14h30	15h00	4€/pers.

Article 6 : Dans tous les tableaux, excepté le tableau DOUBLES, les qualifications pour le tableau final se feront par poules de 3 ou 4 joueurs avec 2 qualifiés par poule. Les tableaux sont à éliminations directes. Les demi-finalistes jouent un match de classement pour déterminer les places 3-4.

Le tableau DOUBLES se déroulera par élimination directe. Toutes les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes, au meilleur des cinq, excepté le tableau HANDICAP.

Les féminines sont admises dans tous les tableaux au classement.

Un affichage des tableaux aura lieu dans la salle ou à proximité de la salle. L'affichage sera régulièrement mis à jour.

Article 7 : Dans le tableau H (DOUBLES), les joueurs devront s'inscrire par équipes de 2 et la somme de leurs classements devra être inférieure à 2800 pts. Pour les joueurs classés au-delà de 2000 points, une dérogation leur sera accordée jusqu'à 3000 pts pour l'équipe. Ce tableau se déroulera si l'horaire le permet. Ce tableau est limité à 32 équipes.

Article 8 : Le pointage se fera 30 minutes avant le début de chaque tableau. Les joueurs absents 5min après l'appel de leur nom seront éliminés.

Article 9 : Dans tous les tableaux, le perdant arbitre le tour suivant. En poule, les joueurs assurent l'arbitrage. Les joueurs ne se soumettant pas à cette obligation pourraient se retrouver éliminés des tableaux où ils seraient encore qualifiés, sur simple décision du juge arbitre.

Article 10 : Des coupes, espèces, bons d'achats et lots divers récompenseront les meilleurs de chaque tableau. La dotation globale du tournoi est de 690 euros + 60 € de bons d'achats.

Tableau	Vainqueur	Finaliste	3ème place	Dotation par tableau
A	50 € + 1 coupe	30 € + 1 médaille	20 € + 1 médaille	100 € + 1 coupe + 2 médailles
B	30 € + 1 coupe	15 € + 1 médaille	10 € + 1 médaille	55 € + 1 coupe + 2 médailles
C	bon d'achat (30€) + 1 coupe	bon d'achat (20€) + 1 médaille	bon d'achat (10€) + 1 médaille	3 bons d'achat (60€) + 1 coupe + 2 médailles
D	50 € + 1 coupe	30 € + 1 médaille	20 € + 1 médaille	100 € + 1 coupe + 2 médailles
E	50 € + 1 coupe	25 € + 1 médaille	15 € + 1 médaille	90 € + 1 coupe + 2 médailles
F	120 € + 1 coupe	70 € + 1 médaille	40 € + 1 médaille	230 € + 1 coupe + 2 médailles
G	30 € + 1 coupe	15 € + 1 médaille	10 € + 1 médaille	55 € + 1 coupe + 2 médailles
H	30 € + 2 coupes	20 € + 2 médailles	10 € + 2 médailles	60 € + 2 coupes + 4 médailles
Total	360 € + 9 coupes + 1 bon d'achat	205 € + 9 médailles + 1 bon d'achat	125 € + 9 médailles + 1 bon d'achat	690 € + 9 coupes + 18 médailles + 3 bons d'achat (60€)

Article 11 : Une buvette avec restauration sera tenue tout au long du tournoi. Les prix des consommations seront affichés sur place. Il est interdit de manger dans les aires de jeu.

Article 12 : Les engagements devront parvenir au plus tard le jeudi 13 Juin 2024 à 20 h soit :

- Par téléphone : au 06.65.45.88.01 (François) ou 06.59.38.62.41 (Bruno)
- Par courriel : tournoi.esott@gmail.com ou contact@esormestt.fr

Les tableaux sont limités à 48 inscrits.

Le tirage au sort sera fait le samedi 15 juin à 14h30 au gymnase d'Ormes.

Article 13 : Le tableau G (HANDICAP) se déroulera en 1 set gagnant, le vainqueur sera le premier des 2 joueurs à atteindre 31 points. La formule du handicap sera +4 points pour un écart de + de 100 points, +8 pour un écart de + de 200 points, +12 points pour un écart de + de 300 points, +16 points pour un écart de + de 400 points et +20 points pour un écart égal ou supérieur à 500 points.

Article 14 : Les organisateurs pourront modifier le format d'un tableau en cas d'un faible nombre d'inscrits.

Article 15 : Le fait de s'engager implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Inscription :

8€ le tableau / 15€ les deux / 20€ les trois
3 tableaux maximum (hormis le tableau Doubles)
Tableau F (Toutes Catégories) : 10€
Tableau H (Doubles) : 4€ par personne